



RAPPEL DES ORGANISMES

CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

Le comité FADOQ invite ses membres à son épluchette de blé d'inde le **9 août** à partir de **16h00**.
Coût : 12\$. Réservation : Jeannine Lefrançois au **450 454-9848** ou Jocelyne Viau au **450 454-4807**.

Les cartes de membres des mois de juillet et août sont disponibles. Informations : Gérald Trudeau au **450 454-4708**.

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

Déjeuners collectifs

Déjeuner au Centre, c'est plaisant. Ces déjeuners se font dans une ambiance décontractée, chaleureuse et propice à créer des liens. Que ce soit pour discuter, briser l'isolement ou passer un bon moment entre femmes, ces rencontres vous permettront d'échanger sur divers sujets.

Le mercredi : **23 août de 9h00 à 11h30**. Animatrice : Nancy Mailly. Coût: 4\$/membre et 7\$/ non-membre.

ATELIERS AVEC ÉDITH SAVARD, ORTHOPHONISTE

Des ateliers sont offerts par l'organisme Apprendre en Coeur, pour les enfants de 4 à 6 ans, pour la stimulation du langage. Ces activités préalables à la lecture sont réalisées par Édith Savard, orthophoniste. Dix rencontres sont prévues **en juillet et août**. Les places sont limitées, maximum 6 enfants et le coût est 250\$, avec un reçu.

Pour avoir plus d'informations : **450-454-0400** ou apprendreencoeur@gmail.com

CENTRE DE SOLIDARITÉ FAMILIAL SOURIRE SANS FIN

Les ateliers parents-enfants éveillentout

Nous prenons les inscriptions pour les groupes d'âge suivants :

- 6-12 mois : les vendredis matins, 12 rencontres à partir du **15 septembre**
- 4-5 ans : les mardis matins, 12 rencontres à partir du **12 septembre**
- Multi-âges 18-36 mois : les mercredis matins, 6 rencontres aux deux semaines à partir du **27 septembre**

Au menu : bricolages, chansons, jeux, discussions et surtout beaucoup de plaisirs et des souvenirs mémorables pour vous et votre enfant. Nous privilégions l'inscription des familles de la MRC des Jardins-de-Napierville. Si vous avez besoin d'informations ou si vous voulez vous inscrire, contactez : Valérie Brousseau-Dubé au **450 454-5747**.

Dates à retenir :

- **Tous les mardis à 19h15** : bingo du ROSR au centre communautaire. Venez encourager les organismes de Saint-Rémi.
- **Le vendredi 28 juillet** : nuit blanche à la Maison des Jeunes et se termine à 7h00 (le matin). Amène ton autorisation parentale.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance
du conseil municipal**
21 / 08 / 2017
20h00

**Prochaine séance
de la Cour municipale**
17 / 08 / 2017
13h00 et 18h00

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à
13h00

Bibliothèque
Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à
16h00

Écocentre
Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

**Réservation de salle
centre
communautaire**
450 454-3993 poste
5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez
le 9-1-1

L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 28 juillet 2017
VOL. 21 NO. 29

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF

Lors de l'assemblée du 17 juillet le conseil municipal a :

- appuyé Sourire sans fin dans son projet d'aménagements comestibles dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés;
- octroyé une subvention aux organismes suivants : Sourire sans fin et le Centre de femmes La Marg'Elle;
- autorisé la signature d'une entente avec la municipalité de Saint-Édouard pour l'utilisation de l'écocentre;
- octroyé quatre subventions dans le cadre des programmes de revitalisation;
- proposé la candidature de messieurs Alexandre Vachon et Pier-Luc Sirois méritant d'être décorés pour actes de bravoure suite à leurs interventions lors de l'incendie survenu le 17 juin 2017 au 196, rue Perras à Saint-Rémi.

Autre information :

- La Boucle du défi Pierre Lavoie a eu un bel impact sur le rayonnement de la Ville et n'a occasionné que très peu de dépenses, car le matériel (nourriture, chapiteaux et autres) était fourni par les organisateurs du défi.

RAPPEL - PAIEMENT DES TAXES 2017

Le troisième versement pour le paiement des taxes municipales sera le **1^{er} août**. Vous pouvez faire vos versements par Internet sur Accès D ou directement à la Mairie en argent comptant, par interac et par chèque (vous pouvez les déposer dans la boîte à courrier située sur la façade de la rue Perras).

UN ANIMAL DE COMPAGNIE SUSCITE DES RESPONSABILITÉS

Nous souhaitons vous rappeler qu'en dehors de votre propriété et du parc canin (284, rue de l'Église), il faut que votre chien soit toujours en laisse. Si votre cour n'est pas clôturée, il faut qu'il soit toujours attaché. Également, l'obtention d'une licence est obligatoire pour tous les gardiens d'un chien et facultative pour un chat.

Cette licence peut être obtenue à la réception de la Mairie; il vous en coûtera seulement 25 \$ et elle sera valide durant toute la vie de votre animal. Votre chien doit toujours porter sur lui la médaille qui vous sera remise.



CINÉ PLEIN AIR

Venez assister au dernier ciné plein air de l'été, le **vendredi 11 août à 21h00** au Parc des pirates, 275, rue Isabelle. En cas de pluie, le cinéma a lieu au centre communautaire. Le film qui vous sera présenté est « **Chantez** ». Voici la description :

Buster Moon croule sous les dettes. Son théâtre n'est pas aussi populaire qu'avant. Mais, il croit qu'un nouveau projet, un concours de chant, pourrait bien être la solution à ses problèmes financiers. Il lance donc des auditions afin de trouver les candidats parfaits pour un spectacle à grand déploiement. Plusieurs animaux talentueux se présentent devant lui, mais seulement cinq d'entre eux auront la chance de se produire sur scène : une maman épuisée de vingt-cinq porcelets, une adolescente porc-épic punk rock, un jeune gorille voyou, une souris fripouille et un éléphant timide.

FÊTE ET TOURNOI AMICAL DU MICRO SOCCER

Afin de souligner la participation des joueurs du micro soccer (catégories U4 à U7), tous les enfants inscrits à la saison estivale 2017 sont invités à une fête le **samedi 12 août dès 9h00**, au Parc aux quatre vents (25, rue Saint-Sauveur).

Des activités seront organisées sur place, dont un petit tournoi amical, des jeux de kermesse, des concours, de l'animation musicale et bien entendu, la remise des médailles par les entraîneurs et assistants bénévoles. Les parents recevront prochainement une invitation par courriel avec tous les détails. Au plaisir de vous y voir!

AVIS PUBLIC

Règlements # V 651-2017-00 et V 652-2017-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 17 juillet 2017, le conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

| Numéro | Titre | Description informative |
|---------------|--|---|
| V 651-2017-00 | Règlement amendant le règlement # V 455-05 et ses amendements concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique (Annexes B.16 et G.21) | Ce règlement permet d'ajouter deux panneaux d'arrêt sur la rue Saint-Paul à l'intersection de la rue Maurice; et un stationnement interdit sur la rue Catherine entre les 13 et 93 (du côté nord, soit du côté de la borne incendie). |
| V 652-2017-00 | Règlement abrogeant le règlement # V 387-97 concernant le versement de la somme d'argent exigible lors du dépôt d'une demande de révision en matière d'évaluation foncière | Ce règlement est abrogé vu que c'est la MRC des Jardins-de-Napierville qui est l'organisme responsable de l'évaluation à l'égard des municipalités locales de son territoire. |

Ces règlements sont déposés au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 21 juillet 2017

Diane Soucy, OMA
Greffière

AVIS PUBLIC

Règlement # V 467-71-17

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 19 juin 2017, le conseil municipal a adopté le règlement # V 467-71-17 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements (*Îlot déstructuré #15*).

Conformément à la loi, ledit règlement a reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ce règlement en date du 13 juillet 2017.

Ce règlement a été expédié auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Il entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 28 juillet 2017
Diane Soucy, OMA
Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

Vente à 5\$ à la boutique du Bamin

Le **jeudi 3 août**, comme à tous les premiers jeudis du mois, la Boutique du Bamin vous propose de remplir un sac brun de vêtements pour seulement 5\$. Des rayons garnis de vêtements, femmes et enfants propres et bien classés vous attendent. Une solution gagnante pour les parents et les enfants. « Beaucoup d'habits à petits prix ».

Les heures d'ouverture sont : mardi et mercredi 9h00 à 17h00, jeudi 9h00 à 20h00, vendredi 9h00 à 18h00 et samedi de 10h00 à 17h00. Informations : **450 454-1331**.

CERCLE DE FERMÈRES SAINT-RÉMI

Vu la popularité, un deuxième voyage est organisé le **jeudi 21 septembre** aux Mosaïcultures à Gatineau - 150° du Canada et Casino -10\$ de crédit jeu gratuit. Coût : 35\$ visite et transport en autocar de luxe. Départ de l'église à **7h00**.

Réservation : Louise Trudeau-Lefrançois au **450 454-6172**. Une autre belle sortie à s'offrir!

Nous vous rappelons que les cartes de membres 2017-2018 sont disponibles. Il nous fera plaisir de répondre à votre appel pour tous renseignements auprès de : Yvette Morin-Thériault, vice-présidente – recrutement au **450 992-6120**.

LA LETTRE DE PRÉSENTATION, VOTRE OUTIL DE PROMOTION!

Votre lettre de présentation vise à susciter l'intérêt de l'employeur et à provoquer une rencontre avec ce dernier. Pour mettre toutes les chances de votre côté, rédigez une lettre personnalisée, brève et concise en adaptant le contenu en fonction du poste convoité. Pour obtenir plus de conseils sur la lettre de présentation, communiquez avec l'équipe du **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI** Huntingdon, de Saint-Rémi, au **450 454-5814**. Le CJE soutient et outille les jeunes âgés entre 16 et 35 ans afin qu'ils développent ou actualisent leur potentiel. Il les supporte dans leurs démarches d'intégration socioprofessionnelle.